

Véhicules électriques

Une première nationale à Aix pour la collecte des cartons

AIX-EN-PROVENCE, le 8 décembre 2011 – La Communauté du Pays d'Aix lance la mise en service d'un véhicule électrique à plateau de 3,5 tonnes, le premier utilitaire électrique de ce gabarit équipé d'une benne mis en en circulation en France par une collectivité.

Le véhicule retenu est un *maxity* électrique fabriqué par Renault Trucks et homologué en France avec un PTAC (poids total autorisé en charge) administratif de 3,5 tonnes et une tonne supplémentaire de surcharge technique. Affecté à la collecte spécifique des cartons du centre-ville d'Aix-en-Provence, la présentation en action, dans une rue du centre ville, de ce dernier aura lieu le

Lundi 12 décembre 2011 à 16h30

RDV pour la presse à l'angle des rues Lieutaud et des Cordeliers
(Démonstration suivie du lancement de l'opération par les élus à l'Hôtel de ville)
13100 – Aix-en-Provence

Lancée en mars 2010, la collecte des cartons auprès des commerçants aixois s'effectue actuellement avec un camion à plateau à motorisation thermique sur une plage horaire qui s'étend de 11 heures à 17 heures.

Après six mois d'expérimentation, près de 190 tonnes de carton avaient été collectées. Face au succès de l'opération, celle-ci a été étendue le 14 mars dernier au centre-ville de Pertuis. En 2011 et jusqu'au 2 décembre, le volume collecté à Aix-en-Provence a atteint 345,4 tonnes, soit plus de 33 tonnes par mois.

A Aix-en-Provence, le périmètre qui concerne aujourd'hui 44 rues et implique 600 commerçants sera également élargi à partir du **Lundi 19 décembre 2011** pour toucher 600 nouveaux adhérents répartis sur 66 rues supplémentaires (voir plan joint).

Cette opération pilote présente un double intérêt pour l'environnement et le développement durable puisqu'elle vise, dans un même élan, à recourir aux technologies non polluantes et à renforcer le recyclage des déchets. D'un point de vue expérimental, elle devra aussi permettre d'évaluer la compatibilité de ces véhicules avec les impératifs d'exploitation et les contraintes opérationnelles et techniques afin d'appréhender une extension future de ce type d'acquisition.

85%

C'est la proportion de dioxyde de carbone en moins rejetée dans l'atmosphère grâce à l'utilisation du véhicule électrique sur la tournée de collecte des cartons du centre-ville d'Aix en Provence.

Dans le détail, la consommation du véhicule actuel étant de 12 litres au 100 km et la distance parcourue quotidiennement de 70 km, l'empreinte carbone est estimée à 21,84 kilos équivalent CO2 rejetés dans l'air contre 2,6 kilos équivalent CO2 pour le véhicule électrique en tenant compte des émissions liées au mix énergétique de production EDF en France donnant ainsi l'empreinte carbone du kWh.

Sur le total de l'année, la mise en service de ce nouveau véhicule utilitaire permettra donc de réduire de cinq tonnes les rejets de dioxyde de carbone dans l'atmosphère (650 kilos contre 5,7 t).

Caractéristiques techniques principales du véhicule :

Vitesse maximale jusqu'à 90 km/h volontairement bridée à 70 km/h pour préserver l'autonomie

- Autonomie moyenne : 100 Kms
- Pentes franchissables < 15 %
- Batteries Li-ion (500 kg)
- Moteur 40 Kwh